Image not found or type unknown

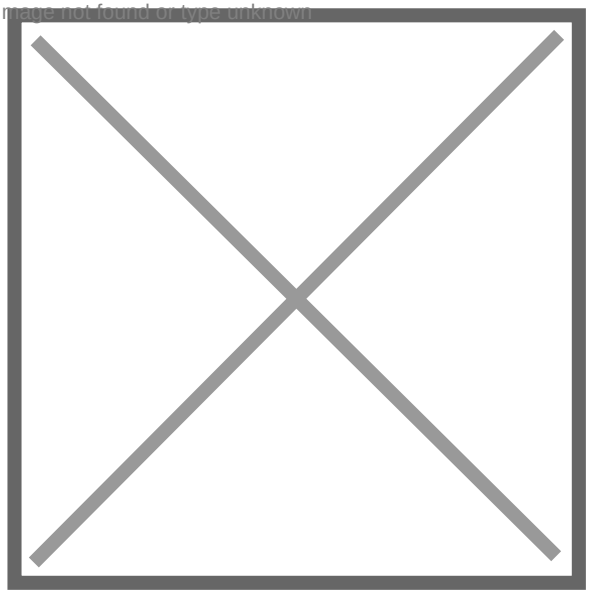

Creation d'un regroupement d assistantes maternelles

Par **roubarbel**, le **25/02/2008** à **09:47**

bonjour je me permets de venir vers vous car personne ne peut m aider nous sommes 3 assistantes maternelles avec 2 ans d 'experience en juillet et nous souhaitons creer un regroupement d'assistante maternelle nous aimerions savoir si juridiquement il ya des restrictions à savoir si nous avons une puericultrice qui peut donner son nom nous sommes quand meme obligées d avoir 5 ans d'experience si nous n utilisons pas notre agreement quels statuts juridiques utiliser si nous prenons un local avec bail aux 3 noms dans ce cas des parenst nous confieraient leur enfant pour un accueil à la journee qu'est ce que cela implique au point de vue fiscal quelle type d assurance pouvons nous contracter et quels types d aides pouvons nous avoir et quels avantages peuvent avoir les parents merci beaucoup

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés